MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée(s) | **Général** | Technologique | Professionnel

Niveau(x) | CAP | Seconde | Première | **Terminale**

Enseignement(s) | Commun | **De spécialité** | Optionnel

Littérature, langues et culture de l'Antiquité

Programme limitatif de littérature et langues et cultures de l'Antiquité en latin

Ovide, le poète au destin brisé

Jeunesse et formation

Né le treizième jour avant les calendes d'avril (soit le 20 mars) 43 av. J.-C. à Sulmone, *Publius Ouidius Naso* appartient à une famille équestre. Très tôt, son père décide de le conduire à Rome avec son frère Lucius, d'un an son aîné, afin que les deux enfants puissent bénéficier d'une excellente éducation sous la férule de maîtres célèbres, notamment les rhéteurs Arellius Fuscus et Marcus Porcius Latro. Autant Lucius est attiré par l'éloquence, autant Ovide se sent appelé par les Muses et, en dépit de ses efforts, tout ce qu'il tente d'écrire ou de dire devient des vers, comme il s'amuse à le rappeler aux vers 25 et 26 de la dixième élégie du livre IV des *Tristes* dans laquelle il présente les étapes de sa vie :

Sponte sua carmen numeros ueniebat ad aptos
Et, quod tentabam dicere, uersus erat.

Malgré cet appel irrésistible de la poésie que son père qualifiait d'« étude inutile » (*studium inutile*), les déclamations d'Ovide, notamment la « Controverse sur le serment du mari et de la femme »[1], connaissent un grand succès et Sénèque le Rhéteur (ca. 54 av. J.-C. – 39 ap. J.-C.), qui compila les meilleurs extraits des déclamations qu'il avait lues et entendues, nous laisse même entendre qu'il aurait plaidé plusieurs causes avec talent. Après avoir complété son éducation à Athènes, Ovide, en compagnie du poète Æmilius Macer, (cf. *Tristes*, IV, 10, 43) visite un certain nombre de villes de Sicile, de Grèce et d'Asie Mineure, voyage très agréable, comme il le rappelle dans les *Pontiques*.

Il accepte les charges de *triumuir*, de *centumuir* et de *decemuir*, mais se refuse à celle de sénateur qui ne correspondait ni à ses vœux ni à son aspiration à la tranquillité. Il explique (*Tristes*, IV, 10, vers 38-40) préférer la tranquillité des loisirs (*tuta otia)* aux tourments de l'ambition politique qu'il fuit (*sollicitaeque fugax ambitionis*).

Ovide commence très jeune à lire ses poèmes devant un auditoire de plus en plus fourni et il se fait rapidement connaître du public. Il fréquente alors la société des poètes de l'époque : Æmilius Macer, Properce, Ponticus et Bassus. Il se délecte des vers d'Horace et croise quelquefois Virgile. Il se plaît à indiquer qu'il est le quatrième dans la filiation des poètes élégiaques après Gallus, Tibulle (à la mort duquel il consacre la neuvième élégie du livre III des *Amours*) et Properce. Vossius, quant à lui, le nommera au XVII[e] siècle, le prince de l'élégie, *elegiae princeps*, même si Quintilien le place derrière Properce et Tibulle.

1. Cf. Sénèque le Rhéteur, *Controverses*, II, 2, 8.

Le temps du succès

Sa première grande œuvre est une tragédie intitulée *Médée* dont il ne nous reste que deux vers[2]. Tacite, Quintilien et Sénèque le Rhéteur la mentionnent tout en louant certaines de ses qualités. Puis la célébrité d'Ovide grandit avec les *Amours* (*Amores*) où il célèbre son amour pour Corinne dans ses élégies (composées entre 22 et 15 av. J.-C.). Suivent les *Héroïdes* (rédigées entre 25 et 16 av. J.-C.), vingt-et-une lettres fictives d'héroïnes mythologiques adressées à leur bien-aimé. Elles permettent à Ovide de mettre en œuvre la verve de son talent et de son imagination associée à sa connaissance pointue de la mythologie qui se révélera à de nombreuses occasions dans les *Tristes*.

Après un opuscule de poésie didactique sur les cosmétiques (*Medicamina faciei feminae*), il se consacre en 2 av. J.-C. à son *Art d'aimer (Ars amatoria)*, manuel de séduction dont l'insouciant badinage fera à la fois son succès et son malheur. Malgré la légèreté de ses écrits, les mœurs d'Ovide restent, d'après ce qu'il nous en dit, sobres et austères et à partir de 1 ap. J.-C., il compose *Les Remèdes à l'amour* dont certains passages renouent paradoxalement avec l'inspiration de l'*Ars amatoria*.

C'est alors que, délaissant le distique élégiaque et revenant à son inspiration mythologique, il rédige en hexamètres dactyliques, entre 1 et 8 ap. J.-C., ses *Métamorphoses* composées de quinze livres qui décrivent, en particulier, les transformations des hommes et des dieux. En parallèle, dans une volonté de concevoir une grande œuvre et arrivant trop tard après Virgile pour élaborer une épopée, il compose, à partir de 2 ap. J.-C., les *Fastes*, grand poème sur le calendrier religieux romain dont six livres seulement sont conservés. En effet, la relégation d'Ovide l'a empêché d'y mettre un point final, alors que cette œuvre cadrait pourtant avec le programme augustéen.

Marié trois fois et père d'une fille, il trouve en sa troisième épouse, Fabia, le calme et la stabilité qui lui avaient fait défaut lors de ses deux précédents mariages qui ne durèrent pas. Cette troisième union avec une aristocrate issue de la *gens Fabia*, sœur de Paullus Fabius Maximus et proche de Marcia, la cousine d'Auguste, le rapproche des hautes sphères du pouvoir. Après le décès de son frère, Ovide est le seul héritier des domaines de Sulmone. Il possède en outre une maison à Rome, près du Capitole, et des jardins qu'il se plaît à cultiver. À l'âge de 50 ans, tout semble sourire à Ovide, poète adulé qui fait les délices de la société romaine et dont les œuvres circulent largement.

La disgrâce

Cependant, en 8 ap. J.-C., un véritable coup de tonnerre retentit dans le ciel bleu du poète élégiaque : l'empereur Auguste, quoique loué pour sa clémence, frappe Ovide de relégation et l'*Art d'aimer* est retiré des bibliothèques. Cette décision est si inattendue que le malheureux poète la comparera souvent dans les *Tristes* à la foudre de Jupiter qui s'abat alors que rien ne le laissait présager. Les motifs de cette décision ont fait couler beaucoup d'encre et demeurent objet de débats.

Aurait-il été complice de la conduite légère de Julie, fille d'Auguste (exilée l'année même de la parution de l'*Ars amatoria*, en 2 av. J.-C., même si son inconduite était bien antérieure) ou encore de la deuxième Julie, petite-fille d'Auguste, elle aussi bannie en 8 ap. J.-C. pour des motifs similaires ? Aurait-il été le malheureux témoin de la colère

2. Ces deux vers sont cités par Quintilien (*Institution Oratoire*, VIII, 5, 6) d'une part (*Seruare potui, perdere an possim rogas ?*) et par Sénèque le Rhéteur (*Suasoires*, 3, 7) d'autre part (*Feror huc illuc, ut plena deo*).

d'Auguste ou de rites isiaques ? Aurait-il, dix ans après, été puni pour le caractère frivole et immoral de son *Ars amatoria*, alors qu'Auguste souhaitait restaurer l'austérité et le *mos maiorum* dans l'Empire ? Aurait-il été témoin d'intrigues au sujet de la succession d'Auguste ? L'incertitude règne et la question reste ouverte, d'autant plus qu'Ovide expose différemment les motifs de sa relégation d'une élégie à l'autre.

Ovide rappelle ainsi à de multiples reprises, dans les *Tristes*, qu'il doit sa relégation à *carmen et error*. S'il s'étend à de nombreuses reprises sur le *carmen* dont il s'agit, l'*Ars Amatoria*, il est, en revanche, beaucoup plus discret sur l'*error* comme l'indiquent ces deux vers (*Tristes*, II, vers 207-208) :

Perdiderint cum me duo crimina, carmen et error,
Alterius facti culpa silenda mihi.

« Deux accusations m'ont perdu : un poème et une erreur, je dois taire la faute du second acte »

Ovide précise également au vers suivant que cette faute a blessé Auguste (*uulnera*, *Tristes*, II, 1, vers 209) et qu'elle a jeté le plus doux des hommes (*mitius immensus quo nihil orbis habet*, *Tristes*, IV, 8, vers 38) dans une incommensurable colère. Le nom *error* renvoie à un égarement, à l'ignorance et dans une certaine mesure à l'aveuglement de la folie, mais Ovide, s'il se plaît à la désigner ainsi (une quinzaine d'occurrences du nom et de ses dérivés dans les *Tristes* et une douzaine dans les *Pontiques*) utilise plus fréquemment encore *culpa* et ses dérivés (une vingtaine de fois dans les *Tristes* et autant dans les *Pontiques*). Il indique ainsi que sa relégation ne vient pas seulement d'un égarement, voire d'une sotte folie (*demens*, *Tristes*, IV, 8, vers 37 ou *stultitia*, *Pontiques*, I, 7) mais aussi et surtout d'une faute puisque la notion de *culpa* implique davantage sa responsabilité. Il rejette néanmoins la notion de *scelus* (*Tristes*, III, 11, vers 34) ou de *facinus* (*Tristes*, I, 2, vers 98) et avoue qu'il n'a fait que voir ce dont ses yeux n'auraient pas dû être les témoins (*Tristes*, II, 1, vers 103 : *cur aliquid uidi ?* « Pourquoi ai-je vu quelque chose ? »), à l'instar d'Actéon qui avait aperçu Diane (*Tristes*, II, 1, vers 103).

On devine que cet *aliquid*, drapé de mystères, est le *crimen* (le motif d'accusation) principal. Mais par discrétion, et même s'il précise n'avoir rien écrit de plus offensant que Properce, Ovide laisse entendre à de nombreuses reprises que l'*Ars amatoria* (qu'il qualifie pourtant de plaisir honorable, *honesta uoluptas*, au vers 357 de l'unique élégie du livre II des *Tristes*) est le responsable de sa disgrâce (*Tristes*, V, 12, vers 67-68) :

Sic utinam, quae nil metuentem tale magistrum
Perdidit, in cineres Ars mea uersa foret !

« Ah si seulement j'avais détruit, en le réduisant en cendres, l'*Art d'Aimer* qui perdit son maître qui ne redoutait rien »

Cependant, dans les *Pontiques*, on le surprend à vouloir dissimuler cette *culpa* sous le prétexte de l'*Art d'aimer* (II, 9, vers 75-76) : *ecquid praeterea peccarim quaerere noli / ut lateat sola culpa sub Arte mea*. (« Ne cherche pas si j'ai commis une autre faute, afin que ma seule faute se cache sous mon seul *Art* »). La légèreté du recueil apparaît donc comme un faux prétexte, d'autant plus qu'Ovide mentionne plus d'une vingtaine de fois la colère d'Auguste dans les *Tristes*, Auguste qui semble ne pas avoir lu l'*Ars amatoria* (comme le suggère étrangement le subjonctif plus-que-parfait des vers 239 et 240, *Tristes* II, 1 : *At si, quod mallem, uacuus fortasse fuisses, / Nullum legisses crimen in Arte mea* « Mais si, ce que je préférerais, tu en avais éventuellement eu le temps, tu n'aurais trouvé, au cours de ta lecture, aucun motif d'accusation dans mon *Art* ») ou l'avoir lu dix ans après pour expliquer que la colère de l'empereur ne jaillît qu'après un tel délai.

Néanmoins, malgré ce terrible courroux impérial, Auguste, aux dires du poète, semblait très proche de lui accorder son pardon, avant son décès (*Pontiques*, IV, 6, vers 15-16) :

Coeperat Augustus deceptae ignoscere culpae
Spem nostram terras deseruitque simul.

« Auguste avait commencé de pardonner à ma faute commise par erreur et il a disparu de cette terre avec mon espoir »

Au moment où Tibère prend le pouvoir, Ovide semble désespéré, alors qu'il n'avait cessé de répéter que c'était Auguste lui-même qui avait été irrité par la faute du poète. Alors ne faudrait-il pas se demander si Ovide n'aurait pas offensé une autre personne, proche d'Auguste ? Et pourquoi pas Livie elle-même, épouse d'Auguste et mère de Tibère à qui ce dernier son accession au trône ? C'est d'ailleurs, détail non négligeable, pour essayer de persuader Livie que l'épouse d'Ovide est restée à Rome au lieu de le suivre en relégation.

La vie d'Ovide à Tomes

À l'issue d'une triste nuit, Ovide doit quitter sa maison et son épouse (qu'il laisse volontairement à Rome afin de plaider sa cause auprès de Livie, grâce à des connaissances communes). Accablé, affligé et désemparé, il s'embarque pour Tomes en Scythie, (aujourd'hui Constanța en Roumanie), sur la rive gauche du Pont-Euxin, aux frontières de l'Empire romain. Auguste lui permet de conserver ses biens et son statut de chevalier, puisque le poète est condamné à la relégation et non à l'exil (privation des biens et éventuellement de la citoyenneté) : *relegatus* et non *exsul* précise Ovide dans les *Tristes* (II, 1, vers 137). Ce n'est donc pas dans le dénuement et sans serviteurs qu'il rejoint le lieu de son bannissement.

En relégation, Ovide partage avec ses lecteurs sa nouvelle vie, en rédigeant deux recueils :

- *Les Tristes, Tristia* (composés entre 8 et 12 ap. J.-C.) regroupent en cinq livres 50 élégies dont la plupart des destinataires ne sont pas nommés. Le livre I raconte son départ et la douleur de la séparation, tandis que le livre II, constitué d'une seule élégie de 578 vers, s'adresse à l'empereur Auguste. Les livres III, IV et V évoquent les conditions de vie difficiles à Tomes, la nécessité que ses proches plaident en sa faveur et le désespoir profond dans lequel il se morfond si loin de la riante Rome.
- Les *Pontiques, Epistulae ex Ponto* (à partir de 13 ap. J.-C.) sont un ensemble de quatre livres rassemblant 46 épîtres qui traitent des mêmes thèmes, mais dont les destinataires sont le plus souvent nommés. Le livre IV est sans doute une publication posthume.

Au fil des deux recueils, usant de la rhétorique qu'il maîtrise à la perfection depuis sa jeunesse, Ovide apprend à ses lecteurs les dangers qu'il a affrontés au cours de son voyage en mer, mais aussi l'aspect inhospitalier de cette terre située au bout du monde que le poète craint encore plus que les dangers de la mer : les hivers rigoureux y sont interminables, l'eau de boisson émanant de saumâtres marais est mêlée de sel, la région est insalubre, la guerre et les escarmouches y sont perpétuelles, le Gète et le Sarmate sont prêts à dégainer flèches ou épées à tout moment si bien que l'on y vit dans une insécurité permanente. Pour le prouver, il envoie même à son ami Fabius Maximus, un carquois et des flèches scythes, qui constituent le seul et unique souvenir digne d'être envoyé de ces terres hostiles où il a été obligé de s'armer, lui qui n'était

pas formé au maniement des armes (*Tristes*, IV, 1, vers 71). D'après Ovide, les habitants sont des Barbares qui ne parlent pas le latin et connaissent à peine le grec (*Tristes*, V, 2, vers 67-68). Ils sont inhumains (*inhumanos*, *Pontiques*, I, 5, vers 66), stupides et grossiers (*stolidi*, *Tristes*, V, 10, vers 38), à peine dignes du nom d'hommes (*uix homines hoc nomine digni, Tristes*, V, 7, vers 45), cruels (*saeuos, Pontiques*, IV, 8, vers 84). Par ailleurs, pour accentuer l'effroi créé par cette terre, Ovide n'hésite pas à expliquer l'étymologie de Tomes (du grec τομή, « coupure »), comme étant l'endroit où Médée, sujet mythologique cher à ses yeux, a découpé les membres de son frère Absyrtos (*Tristes*, III, 9, vers 33-34).

De fait, coupé de l'insouciante et paisible Rome, Ovide ne connaît désormais plus les *tuta otia* de sa jeunesse et il n'a de cesse d'écrire à ses proches pour qu'ils obtiennent de l'empereur, sa grâce, ou tout au moins sa relégation dans des contrées plus paisibles, loin de ce « funeste pays » (*dira regione*, *Tristes*, III, 3, vers 5), de cette terre barbare (*barbara terra*, *Tristes*, III, 1, vers 18). Ses amis (notamment Varron, Hygin, Celse, Carus, Marcus Cotta, Rufin, Sextus Pompée, Fabius Maxime) sont fréquemment priés par le poète d'intercéder en sa faveur auprès de l'empereur.

Dans ses élégies et ses épîtres, Ovide loue Auguste, sans jamais l'accuser. Il lui rend grâce de l'avoir seulement relégué et de lui avoir laissé la vie sauve alors qu'il aurait mérité une peine bien plus lourde. S'exprime-t-il avec sincérité en mentionnant la « colère clémente » d'Auguste (*mitissima ira*, *Tristes*, I, 2, vers 61) et en acceptant le bien-fondé de sa punition (*ut decet*, *Tristes*, II, 1, vers 134) ou est-ce un moyen d'attirer la bienveillance de l'empereur ? On sait qu'Ovide a étudié la rhétorique et Quintilien lui-même dira plus tard (*Institution Oratoire*, V, 13, 6) « s'il nous arrive d'avoir à plaider devant l'empereur ou devant une personne qui agit comme il l'entend, il conviendra de dire que notre client est digne de mourir mais qu'un homme clément doit épargner un tel coupable ». Comme le poète l'indique lui-même dans les *Pontiques* (I, 1), « se repentir aide les dieux à pardonner ». Ovide tente donc de fléchir Auguste par tous les moyens que la rhétorique et la poésie lui offrent.

Il faut d'ailleurs voir, dans son aversion pour Tomes, une exagération propre à attendrir les âmes romaines les moins sensibles, car il semblerait, quoi qu'en dise Ovide, qu'il s'installe progressivement dans son pays d'accueil. On lit au fil des élégies des *Tristes* et des épîtres des *Pontiques*, surtout, un certain apaisement envers sa terre d'accueil. Dans les *Tristes*, il concède déjà parler à la façon des Sarmates (V, 7, vers 56) et craint de mêler des mots pontiques à sa poésie latine, si bien qu'il répète inlassablement les mots latins qu'il craint d'oublier (V, 7, vers 60 *sqq*), ce qui révèle un apprentissage déjà avancé des langues du pays (*iam didici Getice Sarmatice loqui*, V, 12, vers 58). Ovide rédige même des poèmes dans ces langues (*Getico scripsi sermone libellum […)] et placui, Pontiques*, IV, 13, vers 19-21) avec pour sujet, l'éloge d'Auguste décédé et de Livie. Son auditoire en est charmé. C'est alors, pour le poète, l'occasion, en racontant cette anecdote, de faire parler un Gète qui, au milieu de l'agitation des carquois remplis de flèches, finit par s'écrier qu'avec de si belles paroles sur la famille impériale, Ovide devrait être rappelé à Rome immédiatement.

Apprécié par les Tomitains et les habitants des environs, il reçoit des honneurs sous la forme d'exemptions d'impôts. Leurs décrets publics le louent (*Pontiques*, IV, 9, vers 101-102). Il admet aussi leur bon accueil dans les *Pontiques* en mentionnant leur sympathie et l'assistance qu'ils lui ont procurée (IV, 9, vers 97 : *Hoc facit ut misero faueant adsintque Tomitae*).

Signe des exagérations du poète, les Tomitains qui dans les *Tristes*, ne parlaient pas un mot de latin s'offusquent à l'époque des *Pontiques* des qualificatifs que leur assigne

Ovide, dans ses œuvres… en latin ! Par ailleurs, les habitants de Tomes (ville fondée par les Milésiens) devaient également s'exprimer en grec beaucoup plus que ne le suggère le poète. Enfin, autre preuve d'excès, s'il en faut, le mot de *relegatus* auquel il tient tant est remplacé, de temps à autre, par le plus pathétique *exsul*. De nombreuses hyperboles présentes dans les œuvres de la relégation appartiennent évidemment à la rhétorique de la persuasion et à la mise en scène littéraire.

La production poétique d'Ovide à Tomes ne se limite pas aux élégies et aux épîtres. Il publie aussi une satire contre un ami perfide intitulé L'*Ibis* et les *Halieutiques*, poème didactique que nous n'avons pas conservé en totalité, mais qui trouve, sans nul doute, son inspiration dans les occupations des habitants du Pont-Euxin.

La fin de la vie d'Ovide

Malgré ses efforts de persuasion, jamais Ovide ne sera rappelé à Rome. Son épouse lui reste fidèle, mais entre les *Tristes* où il la désigne par *lux mea*, *carissima*, *delecta* (*Tristes*, *passim*) et les *Pontiques* où seuls demeurent les qualificatifs de *fidissima*, *bona*, *pia* (*Pontiques*, *passim*), la relation dans le couple semble s'être refroidie. Les lettres se font écho d'une certaine irritation de son épouse tandis qu'Ovide s'impatiente de son inaction (il ne lui adresse que deux épîtres et elle est bien moins présente dans les *Pontiques* que dans les *Tristes*). Il décède lors de sa soixantième année en 17 ou en 18 après J.-C. Même si son père avait vécu deux fois neuf lustres (90 ans) et qu'Ovide se nomme dans les *Pontiques* un *senem ante tempus* (I, 4), il s'agit d'un âge vénérable et il serait difficile de conclure, comme le souligne Jacques André, que ces contrées que le poète qualifiait d'inhospitalières, ont précipité son décès car il a vécu plus longtemps que tous les poètes élégiaques de son époque. Il est intéressant de souligner, à ce titre, que l'épitre IV, 9 des *Pontiques* voit au vers 105, la *barbara terra* des *Tristes* se muer en *hospita terra ou même* en *hospita fida* (*Pontiques* IV, 14, vers 60). Que de chemin parcouru !

Contrairement à ce qu'il avait demandé à son épouse, ses cendres ne seront pas transférées à Rome. Le tombeau d'Ovide se trouve vraisemblablement à Tomes et, bien que l'on ignore son emplacement exact, encore soumis à discussion, le thème a suscité l'intérêt du peintre Johann Heinrich Schönfeld (1609-1684)[3] au XVII[e] siècle.

Bibliographie

- Ovide, *Œuvres complètes*, collection des Auteurs latins publiés sous la direction de M. Nisard, Paris, Dubochet, 1843.
- Ovide, Tristes, *introduction, notes et texte établis par Émile Ripert, Paris, Classiques Garnier,* 1937.
- Ovide, *Pontiques*, introduction, notes et texte établis par Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2022.
- Quintilien, *Institution oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2002.
- Sénèque le Rhéteur, *Controverses et Suasoires*, introduction, notes et texte établis par Henri Bornecque, Paris, Classiques Garnier, 1932.
- Gaston Boissier, *Les mœurs romaines sous l'Empire. 1, L'exil d'Ovide*, Paris, Bureau de la Revue des deux mondes, 1867.

3. Johann Heinrich Schönfeld, *Les Scythes devant la tombe d'Ovide*, Huile sur toile, 110 x 93,5 cm, ca. 1640, Musée des Beaux-Arts de Budapest.